



Nous tenions à vous informer de la poursuite des travaux d'aménagement du bourg de Birac.

Après la réalisation des travaux mêmes d'aménagement du bourg, la phase d'aménagements paysagers va démarrer le 03 novembre 2025.

Pour terminer la liaison douce cyclable et piétonne, de la végétation décorative va être plantée en bord de chaussée ; **nous remercions les habitants des maisons riveraines de ne pas utiliser cet espace comme lieu de stationnement.**

L'aménagement de l'aire de jeux derrière la salle des fêtes va également être effectué ainsi que la mise en place de l'abri vélos à l'école.

Nous vous prions par avance de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Bien cordialement

Le Maire et son conseil municipal